

LA BOURSE

Table with 2 columns: Item (Or, Lstg., Francs, Lires, Marks, Leis, Livras) and Price.

ABONNEMENTS

Table with 2 columns: Location (Constantinople, Province, Etranger) and Price (Ltqs., Ltqs.).

LE BOSPHORE

Quisq; dicit, laisq; nos blâmer, condamner, emprisonner, laisq; nos pendre, mais public; votre pensée. PAUL-LOUIS COURIER.

3me Année.— No 708

MARDI

28

FEVRIER 1922

Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur-Propriétaire MICHEL PAILLARÈS

LE Numéro 100 PARAS

RÉDACTION-ADMINISTRATION

Péra, Rue des Petits-Champs, No 5

TELEGRAMME «BOSPHORE» PERA.

Téléphone Péra 2089.

L'origine de la guerre (1)

XII

La guerre préventive allemande : contre la France (Suite 3)

En dépit de la certitude qu'on avait à Berlin des dispositions pacifiques de la France, ainsi que nous l'avons montré dans notre dernier article, l'Allemagne qui tenait à sa « guerre préventive » adresse le 28 juillet, un insolent ultimatum au gouvernement français.

Nous avons déclaré l'état de menace de guerre qui doit être suivi de la mobilisation si dans le délai de 12 heures, la Russie n'arrête pas toute mesure de mobilisation contre nous et l'Autriche-Hongrie, la mobilisation signifie inévitablement la guerre.

Secret : Si, ce qu'il n'y a pas lieu de supposer, le gouvernement français déclare qu'il restera neutre, je prie V. E. de déclarer au gouvernement français que nous devons exiger, comme gage de sa neutralité, la remise des fortresses de Toul et de Verdun que nous occupons et que nous restituerons après que la guerre avec la Russie sera terminée.

Joignant l'hypocrisie à la menace le chancelier mande le 31 juillet à l'ambassadeur à Londres : « Nous avons demandé à la France si, dans l'hypothèse d'une guerre russo-allemande, elle resterait neutre. Je vous prie d'agir par tous les moyens possibles pour que cette situation soit appréciée comme elle doit l'être par la presse anglaise. »

Schoen avise le 31 qu'il a posé la question de la neutralité à président du conseil. Celui-ci a promis une réponse pour le lendemain à 1 heure au plus tard. Le chancelier répond le 1er août qu'il accorde au gouvernement français un délai supplémentaire de deux heures pour répondre, soit jusqu'à 3 heures, heure française.

Exposant la situation politique dans la séance du Bundesrath, le 1er août, le chancelier s'exprime ainsi : Si la réponse russe n'est pas satisfaisante et si de France ne nous arrive pas une déclaration de neutralité ne soulevant aucune objection (nous devons insister sur la situation, sur une déclaration de neutralité de la France parfaitement sûre et sans réserve), l'empereur devra déclarer au gouvernement russe qu'il doit se considérer dans un état de guerre avec la Russie, provoqué par cette puissance et déclaré à la France que nous sommes en guerre avec la Russie et que comme la France ne garantit pas sa neutralité, nous devons admettre que nous nous trouvons également en état de guerre avec la France.

Le procès-verbal de la séance se termine en ces termes : Après que le chancelier de l'empire eût demandé et reçu à l'unanimité l'assentiment des gouvernements confédérés à ce que, au cas où la Russie et la France ne feraient pas des déclarations satisfaisantes, S. M. l'empereur déclarât à ces deux puissances qu'elles avaient provoqué l'état de guerre avec l'empire allemand, il ajouta : « Ainsi mon exposé a obtenu l'assentiment général des gouvernements confédérés ; si les des de fer sont jetés que Dieu nous aide ! »

Schoen télégraphie le 1er août, 1 h. 5 p.m., que, à la question précise de savoir si la France garderait la neutralité, le président du conseil « a répondu avec hésitation que la France ferait ce que commanderaient ses intérêts (Guillaume mit en marge un gros point d'exclamation) ». L'ambassadeur ajoute que M. Viviani a motivé le caractère incertain de sa déclaration par le fait que la situation était changée. On l'aurait avisé officiellement que la proposition de Sir E. Grey d'arrêter de tous côtés

La mission de Youssouf Kémal quitte demain Constantinople. Après bien des vicissitudes et un séjour assez prolongé dans notre capitale, la mission Youssouf Kémal part demain pour Marseille. Elle s'était au début proposée de se rendre d'abord à Rome, mais elle a dû abandonner ce projet, en raison de la crise ministérielle italienne. Le voyage à Rome n'aura lieu qu'après celui de Londres.

La question de la reconnaissance des Soviets sera réservée. M. Lloyd George est arrivé à Boulogne-sur-Mer dimanche à 14 h. 45. Il se rendit immédiatement à la sous-préfecture où il rencontra M. Poincaré, et la conférence commença. Elle dura jusqu'à 18 h. 30. M. Poincaré partit aussitôt pour Paris et M. Lloyd George, en attendant le moment de s'embarquer s'entretint brièvement avec des journalistes anglais.

La mission de Youssouf Kémal quitte demain Constantinople

Après bien des vicissitudes et un séjour assez prolongé dans notre capitale, la mission Youssouf Kémal part demain pour Marseille.

D'après ce qui nous a été dit dans les milieux nationalistes, Youssouf Kémal bey compte, au cours de son séjour dans la capitale anglaise, éclairer l'opinion des dirigeants anglais au sujet du mouvement nationaliste. Dans ce but, il aurait profité de son passage ici pour recueillir toutes les déclarations des politiciens anglais ainsi que les publications des journaux de Londres en faveur des revendications anatoliennes.

Hamid bey aura fort à faire pour cela, car de tous les points du traité de Sévres, la partie financière est celle qui a été le mieux étudiée. Elle est strictement liée à la partie politique, car sans argent pas de guerre, et la Turquie sera d'autant moins entraînée à courir de nouvelles aventures, qu'elle sera plus étroitement surveillée dans ses dépenses et que son budget sera sévèrement contrôlé.

On nous a ajouté que la délégation kémaliste prenant en considération que les revendications turques sont favorablement accueillies en France, se réserverait de déployer toute son énergie dans le but de gagner à la cause turque l'opinion des dirigeants anglais. Elle estime que si elle réussissait en cela, la solution de la question d'Orient toucherait presque à sa fin puisque par là même la Turquie se serait assurée la majorité des voix au sein du Conseil suprême.

Dans ce but, Youssouf Kémal bey, pour faciliter autant que possible sa tâche à Londres, se serait ménagé des entretiens préalables avec des personnalités compétentes de notre ville, entretiens qui contribueraient à compléter sa documentation.

La encore, Youssouf Kémal se trompe comme se trompent les dirigeants d'Angora. Ce n'est pas par de belles phrases que l'on prendra l'Occident et surtout Londres. Angora ou demain Constantinople doivent être un élément de grande modération en Orient et ne pas par des alliances plus ou moins viables avec les peuples asiatiques, chercher à pratiquer une politique de chantage vis-à-vis des alliés. Tant va la cruche qu'elle finit par casser, dit un vieux proverbe français, éternellement vrai. On ne s'en rend pas bien compte à Angora.

Le séjour à Paris de la mission Youssouf Kémal serait de courte durée. Le commissaire nationaliste prendrait simplement contact avec M. Poincaré pour un échange de vues au sujet de l'accord d'Angora et certainement de toute la question d'Orient. D'ailleurs, Youssouf Kémal bey serait d'avis que le nouveau cabinet français est favorable au règlement de la question d'Orient conformément aux vues du gouvernement nationaliste. Il voit donc là un nouveau facteur pour le succès complet de sa mission. Si cela est vrai, Youssouf Kémal va un peu loin et préjuger certainement d'intentions qu'il ne connaît pas.

Toujours est-il qu'à Angora on a confiance dans un revirement favorable de l'opinion publique occidentale, ce qui permettrait d'aboutir à la paix par la voie diplomatique en évitant toute nouvelle effusion de sang.

Pour favoriser ce revirement la grande Assemblée aurait définitivement décidé : 1o de tolérer l'entrée en Anatolie de capitains étrangers ; 2o d'exposer clairement qu'elle ne nourrit aucune visée panslamique ou pan-touranienne ; 3o de prouver qu'elle ne nourrit aucune ambition militariste et que son but unique est d'assurer la défense des frontières nationales et d'assurer le libre développement du pays dans la paix et dans la concorde ;

4o de proclamer qu'elle ne saurait jamais adopter les théories bolchévistes qui sont contraires aux prescriptions islamiques et que l'entente conclue avec le gouvernement des Soviets était motivée par le rejet des revendications nationalistes par les gouvernements de l'Europe occidentale.

5o qu'elle est prête à donner toutes les assurances possibles pour la sauvegarde des droits des minorités ethniques ; 6o d'affirmer que la délégation envoyée par elle en Europe est prête à entamer

lentes négociations en vue du règlement du conflit oriental. Tout cela est fort bien, mais nous pourrions répété les mots connus acta non verba. Angora doit cesser toute collaboration avec les Soviets, Angora doit comprendre que tous accords qu'elle a pu conclure avec les Etats asiatiques, devront être révisés et mis au point des intérêts européens, Angora doit effectivement mettre un terme à toute politique panslamique. Toutes ses déclarations à ce sujet sont fausses. Les faits sont là. A ce compte, on pourrait croire à la sincérité des kémalistes et essayer de causer avec eux pour trouver un modus quelconque de paix qui sera hélas ! toujours précaire dans ce malheureux Orient.

L'entente franco-anglaise est appelée à produire bientôt des résultats féconds. La Conférence de Gênes aura lieu le 10 avril. M. Lloyd George est arrivé à Boulogne-sur-Mer dimanche à 14 h. 45. Il se rendit immédiatement à la sous-préfecture où il rencontra M. Poincaré, et la conférence commença. Elle dura jusqu'à 18 h. 30. M. Poincaré partit aussitôt pour Paris et M. Lloyd George, en attendant le moment de s'embarquer s'entretint brièvement avec des journalistes anglais.

D'après des renseignements, les deux premiers ministres après une conversation de trois heures, se mirent pleinement d'accord pour fixer la conférence de Gênes au 10 avril, et sur les garanties politiques susceptibles de sauvegarder les prérogatives de la Société des Nations, des traités existants, et des droits des alliés aux réparations.

L'entente franco-anglaise est appelée à produire bientôt des résultats féconds

La Conférence de Gênes aura lieu le 10 avril

La question de la reconnaissance des Soviets sera réservée

pleine confiance mutuelle, à la reconstitution économique de l'Europe et à la consolidation de la paix.

Le rédacteur diplomatique de l'agence Havas croit savoir que les deux premiers ministres rédigeront minutieusement le communiqué de la conférence de Boulogne, et insisteront soigneusement sur la cordialité de la conversation.

La ligne de conduite des deux gouvernements sera établie sur le memorandum français, mis au point. Les résultats acquis portent que non seulement le traité de Versailles, mais ceux de Saint-Germain, de Neuilly, du Trianon, de Sévres, ne seront pas mis en question à la conférence de Gênes. Les traités conclus par les Soviets seront également hors question.

L'article 6 de la résolution de Cannes comportant l'engagement de s'abstenir de toute agression, laisse intact le droit des sanctions, dans le cas de manquement allemand. Généralement, la conférence de Gênes ne pourra pas toucher aux droits des alliés aux réparations, ni en discuter le montant ou les modalités.

On admet que les alliés enverraient à la Société des Nations les problèmes à discuter à Gênes, si l'Allemagne en était membre. Certains questions pourront lui être renvoyées pour l'exécution d'autres seront laissées en application de certaines puissances créées. On pourra recourir à la documentation du bureau international du travail, et autres organismes de la Société des Nations.

La conférence de Gênes ne pourra pas être un organisme permanent concurrent de la Société des Nations. La question de la reconnaissance des Soviets sera réservée jusqu'à la fin de la délibération de la conférence de Gênes, chaque gouvernement restant libre à cet égard.

Les Soviets devront reprendre des emprunts d'Etat, des précédents gouvernements de la Russie. Le problème du désarmement européen sera posé à Gênes.

NOS DÉPÊCHES

L'affaire de l'« Espoir » Athènes, 6 février. L'affaire de l'« Espoir » demeure en l'état. Aucune nouvelle démarche française n'a eu lieu. On a su néanmoins que M. de Marcilly aura une nouvelle entrevue avec M. Cartalis pour une communication qu'il doit lui faire.

Les journaux du soir annoncent que cette affaire est en voie de règlement. (Bosphore) Arrestations de libéraux en Grèce Athènes, 26 février. Sur l'ordre des autorités militaires MM. Papaanastassiou, Payis, Melas, Carapanos, Théodoropoulos, Villaras, libéraux bien connus ont été mis en état d'arrestations en raison de publications de nature à troubler l'ordre. (Bosphore)

Les Croates désapprouvent Raditch Zagreb, 27 février. La publication du mémorandum du bloc croate a produit une très fâcheuse impression dans toute la Croatie. Plusieurs réunions publiques ont eu lieu à Zagreb flétrissant l'attitude du bloc croate qui ne correspond aucunement aux aspirations de la population dont les sentiments d'attachement à la patrie Yougoslave sont profonds et solides.

Les journaux attaquent vivement Raditch qu'ils considèrent comme l'auteur d'une agitation factice pour des fins démagogiques. (Bosphore) Les affaires d'Angora Les affaires d'Angora Une Société française disposant d'un capital fort important s'est adressé au commissariat des travaux publics en vue de l'établissement d'un service postal aérien entre Angora et les divers centres importants de l'Europe, Angora-Paris-Londres, Rome, etc. Le commissariat a accepté les propositions de la Société et les a soumises à l'Assemblée qui a autorisé Fezyl bey, commissaire des travaux publics, à entrer en pourparlers avec le représentant de la Société.

(1) Voir le No du 25.





